

Bachelier : sage-femme

HELHa Gilly Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY

Tél : +32 (0) 71 15 98 00

Fax :

Mail : sante-gilly@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 42 Assurer la gestion administrative de son activité professionnelle			
Ancien Code	PAMI4B42SF	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	XASF4420		
Bloc	4B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	18 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Céline DERUDDER (celine.derudder@helha.be) Christine KNAPCZYK (christine.knapczyk@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

L'ensemble de cette unité vise à aborder la profession sage-femme dans son versant administratif, et technico-pratique. elle permet aux étudiant(e)s de découvrir d'autres facettes de la profession et notamment l'approche de la sage-femme libérale en extra-hospitalier.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle**

- 1.1 1. Participer au développement de ses apprentissages
- 1.2 2. Contribuer au compagnonnage par les pairs
- 1.3 3. Développer son identité professionnelle

Compétence 2 **Prendre en compte les dimensions déontologiques, éthiques, légales et réglementaires**

- 2.1 1. Respecter la législation, les réglementations, la déontologie propre à sa formation et à l'exercice de la profession
- 2.2 2. Pratiquer une démarche éthique

Compétence 3 **Participer à la gestion humaine, matérielle et administrative**

- 3.2 2. Collaborer avec les différents intervenants de l'équipe pluridisciplinaire
- 3.3 3. Participer à la démarche qualité

Compétence 7 **Assurer une communication professionnelle envers les bénéficiaires et l'entourage professionnel**

- 7.1 1. Transmettre oralement et/ou par écrit les données
- 7.2 2. Utiliser les techniques de communication adaptées au contexte rencontré

Compétence 8 **Conceptualiser un processus de recherche scientifique dans le domaine d'expertise des sages-femmes**

- 8.1 1. Développer une réflexion sur sa pratique en vue de l'améliorer sur base des données probantes
- 8.2 2. Fonder sa pratique sur les données probantes

Acquis d'apprentissage visés

L'étudiante pourra comprendre les enjeux des procédures administratives et gérer en toute autonomie les dossiers obstétricaux rédigés et informatisés.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PAMI4B42SFA	Principes d'administration, de gestion et d'économie de la santé	12 h / 1 C
PAMI4B42SFB	AIP: E Santé	6 h / 0 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 10 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PAMI4B42SFA	Principes d'administration, de gestion et d'économie de la santé	10
PAMI4B42SFB	AIP: E Santé	0

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Cette UE est en lien direct avec les fondements de notre discipline professionnelle. L'étudiant est tenu de présenter un niveau de maîtrise minimale suffisant pour l'ensemble des contenus de l'UE

La validation de l'UE fait l'objet également d'une concertation collégiale où sont présents les responsables des activités d'apprentissage. La note est reportée et analysée lors des délibérations par le jury.

Pour les modalités spécifiques, l'étudiant doit se référer au document annexe I de la fiche ECTS qu'il a reçu et signé et pour lequel il a eu l'occasion de poser toutes ses questions.

5. Cohérence pédagogique

Les savoirs abordés dans cette UE permettent de garantir que la formation en gestion administrative et e-santé est cohérente, pertinente et adaptée aux défis actuels du secteur.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).

Bachelier : sage-femme

HELHa Gilly Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax :Mail : sante-gilly@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Principes d'administration, de gestion et d'économie de la santé			
Ancien Code	15_PAMI4B42SFA	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	CASF4421		
Bloc	4B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	12 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Céline DERUDDER (celine.derudder@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

L' AA de principes d'administration est le cours central de cette UE. IL permet aux étudiantes de se préparer aux tâches administratives qui les attendent dans leur profession.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Comprendre les concepts d'administration des soins de santé spécifiques à la Belgique et la Wallonie.
Apprendre le fonctionnement des institutions de santé belges et les rôles des sages-femmes dans ces organisations.
Analyser le rôle administratif des sages-femmes dans la gestion des dossiers médicaux, la coordination des soins et les obligations légales.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

1. Introduction à l'administration et à la gestion des soins de santé en Belgique Francophone
2. KCE : rapport sur l'organisation des maternités en Belgique
3. Gestion de projet appliquée aux soins de santé en wallonie
4. Déclaration de naissance, décès (E birth)
5. CEPIP
6. Sous réserve (temps) : création CV/ lettre motivation pour futur employeur

Démarches d'apprentissage

Exposé - réflexion - exercices- théorisation

Dispositifs d'aide à la réussite

Dispositifs d'aide à la réussite:
accompagnement-soutien-rétroaction

Sources et références

Powerpoint-Exposé du Cepip-

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

vidéos, dias, textes à travailler, conférencier

Les PowerPoints ne constituent en aucun cas le contenu exhaustif du cours. Ils doivent être complétés par les propres prises de notes ainsi que par la correction des exercices réalisés en classe ou à domicile.

L'évaluation ne portera pas exclusivement sur ces supports, mais bien sur l'ensemble des notions vues au cours, incluant l'exposé magistral de l'enseignant (donc la prise de note) , les schémas explicatifs, ainsi que les préparations demandées à domicile ou en classe.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Examen écrit : Questions théoriques, questions de réflexivité , cas pratiques, QRM, questions sur séminaire CEPIP.

Une activité pratique est demandée aux étudiantes les modalités sont les suivantes:

Lors de votre prochain stage en post partum ou salle de naissance , vous:

· Identifier les rôles et responsabilités des sages-femmes dans la gestion quotidienne (coordination avec les autres départements, gestion des accouchements, suivi des patientes,...).

· Proposer des solutions pour améliorer l'efficacité administrative, en mettant l'accent sur la gestion des données numériques et la coordination des soins entre les équipes médicales et les services de recherche clinique.

Retour lors de la séance post stage : présentations des solutions, discussion collective. Chaque étudiante devra passer oralement présenter sa synthèse. Timing : 5 minutes

Si cette présentation n'est pas effectuée selon les modalités données par l'enseignante (présence au cours effective et participation): 2 points seront enlevés à la note de départ de l'examen. Ex : 20/20 -> 18/20 Ex: 12/20 -> 10/20

La présentation devra être rendue à l'enseignante en version papier le jour du cours et avoir préparé un support pour la présentation orale afin de l'exposer à ces collègues.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exe	100			Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Pour les modalités spécifiques, l'étudiant doit se référer au document annexe I de la fiche ECTS qu'il a reçu et signé et pour lequel il a eu l'occasion de poser toutes ses questions.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).

Bachelier : sage-femme

HELHa Gilly Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY
 Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax :

Mail : sante-gilly@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

AIP: E Santé			
Ancien Code	15_PAMI4B42SFB	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	CASF4422		
Bloc	4B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	0 C	Volume horaire	6 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Christine KNAPCZYK (christine.knapczyk@helha.be)		
Coefficient de pondération	0		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Pour l'Organisation mondiale de la santé (OMS), l'e-santé se définit comme « les services du numérique au service du bien-être de la personne ». Elle se définit également comme « l'utilisation des outils de production, de transmission, de gestion et de partage d'informations numérisées au bénéfice des pratiques tant médicales que médico-sociales ». Elle aborde aussi la notion et le cadre de la télémédecine.

Aborder e-santé, c'est aussi imaginer la pratique à venir, dans un contexte médical en perpétuel mouvement innovant.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Cette AA entre dans le cadre du cours d'administration de la santé.

ce cours permet aux étudiant(e)s de faire leurs premiers pas en tant que futures soignants dans ce mode de communication.

en référence au document IMC Compétences essentielles pour la pratique du métier de sage-femme (2024)

Démontrer une utilisation adéquate des technologies et des plateformes de soins de santé disponibles dans le cadre du champ de compétences de la sage-femme

Savoir comment répondre aux données générées par les technologies de la santé et les interpréter (p. ex. les dispositifs de surveillance à distance)

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

introduction à la matière

Définition, historique du réseau @ santé

Présentation de la coordination des soins et surveillance via le dossier numérique

Abord de la question de l'interopérabilité

guide d'autoformation

Accompagnement des futures professionnelles à l'autoformation via des formations ciblées et reconnues

débat autour des perspectives et des risques de e-santé, de l'apport de l'IA

Démarches d'apprentissage

information sur le sujet

exploration des sites WEB professionnels

guider vers des pistes de formations proposées aux professionnels

accompagner le futur professionnel dans les démarches administratives et légales pour l'accès aux dossiers numériques

débats via fiches de lectures sur les enjeux et risques de e-santé

simulation de rédaction de document lié au dossier (de l'anamnèse, aux transmissions, à la prescription...)

simulation d'une consultation de télémedecine

Dispositifs d'aide à la réussite

mise en situations pratiques

Sources et références

site WEB <https://e-santewallonie.be/>

Données numériques de santé : entre enjeux médicaux, technologiques et juridiques (2023)

Rapport d'information déposé sur le dossier médical partagé et les données de santé (2020)

<https://www.vie-publique.fr/rapport/275971-rapport-sur-le-dossier-medical-partage-et-les-donnees-de-sante>

ouvrage de référence

Babinet, O : La e-santé en question(s)(2020) Presses de l'EHESP

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Guide d'autoformation consultable sur la page du cours sur connected

4. Modalités d'évaluation

Principe

Non évalué

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation						

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 0

Dispositions complémentaires

Les modalités spécifiques se trouvent dans le document "MODALITES D'EVALUATION (annexe I aux fiches ECTS) - BLOC ... Bachelier sage-femme" que l'étudiant a reçu, signé et pour lequel il a eu l'occasion de poser des questions éventuelles".

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).